



XVIIe législature 2024-2029

Compte rendu analytique de séance du mardi 21 juillet 2026

**Question au Gouvernement de Fabrice Brun,
Député de l'Ardèche, sur les dégâts des orages de grêle du
mercredi 15 juillet, et le soutien apporté aux sinistrés**

Monsieur Fabrice Brun, Député de l'Ardèche

Merci Madame la Présidente,

Ma question à laquelle j'associe ma collègue Sylvie Bonnet s'adresse à Monsieur le Premier Ministre. Mercredi dernier en sud Ardèche, le 15 juillet dans l'après-midi, le ciel nous est tombé sur la tête. Un orage de grêle d'une violence inouïe, une pluie de boules de pétanques suivi d'un véritable déluge. Des cultures agricoles dévastées, des vignes ravagées, des voitures cabossées, des pare-brise détruits des toitures d'habitations, d'entreprises, de bâtiments publics qui explosent, comme sous l'effet d'une bombe. L'eau inondant ensuite la maison, le gymnase, comme le magasin, ou l'usine.

A l'heure où je vous parle, des milliers d'ardéchois, particuliers ou acteurs économiques, sont sinistrés, encore sous le choc. Sans voiture pour se déplacer, avec des bâches de fortune en guise de toit, à la merci du prochain orage, où le fruit du travail de toute une vie peut être anéanti du jour au lendemain.

Avec aussi, il faut le souligner, cet élan de solidarité instantané, car chez nous, on sait se serrer les coudes. Bien sûr les compagnies d'assurance sont en premières lignes, mais Monsieur le Premier Ministre, 6 jours après l'apocalypse, comment comptez-vous déclencher la solidarité nationale ?

Une cellule de crise en préfecture c'est bien, mais un fond d'urgence dédié c'est mieux, pour faire face à une catastrophe naturelle d'une telle ampleur. Comment comptez-vous soutenir l'économie ardéchoise touchée de plein fouet ? Que répondez-vous, c'est un exemple parmi tant d'autres, à ce couple de jeunes travailleurs en grande difficulté pour payer les 1.200 euros de franchise de leurs deux voitures grêlées ?

Quel accompagnement des collectivités locales notamment les communes, dont les bâtiments publics sont endommagés Monsieur le Premier Ministre, serez-vous à nos côtés aux côtés de tous les sinistrés 25.000 personnes sont potentiellement concernées et attendent la solidarité nationale. Merci.

Réponse de Monsieur Rolland Lescure, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

Merci Madame la Présidente,

Monsieur le député Fabrice Brun vous l'avez dit, ce qui s'est passé est absolument exceptionnel, on a tous vu les images mais vous l'avez vécu puisque c'est chez vous, ces véritables boules de pétanques qui tombaient et qui faisaient des dommages extrêmement importants aux habitations, aux véhicules, aux entreprises, aux récoltes je pense que la récolte de vin en Ardèche cette année ça va être difficile, on en a sans doute perdu une bonne partie.

Et donc je voudrais à la fois vous remercier pour vos mots mais également pour ce que vous avez dit sur la solidarité locale très forte dans un département qui en est coutumier, dans lequel je sais vous avez été directement concerné.

Vous dire aussi qu'effectivement, les assureurs sont en première ligne et doivent faire leur travail. Vous l'avez dit une cellule de crise a réuni les assureurs et les acteurs locaux hier et le Préfet l'a rappelé, mais si vous y étiez je pense que vous savez que les assureurs se sont engagés à ce qu'on aille vite. Parce qu'effectivement quand on a plus de véhicules, quand on a un enjeu de couverture sur le toit, il faut agir vite. Le défi majeur c'est l'expertise, pour que l'expert vienne très vite pour évaluer les dégâts et ensuite il faut que les assureurs soient au rendez-vous.

J'ai moi-même appelé la fédération nationale des assureurs qui s'est engagé à aller vite sur ce sujet, au fond on la chance en France d'avoir une assurance obligatoire pour les ménages, les entreprises, les agriculteurs, pour ce type de tempête, il faut qu'on règle le sujet très rapidement.

Au-delà de cet enjeu d'assurances, vous savez que la solidarité nationale elle existe déjà, il y a un certain nombre de dispositifs qui existent, il faut encore qu'on évalue les dégâts, c'est la priorité absolue. Mais pour les agriculteurs, vous le savez l'indemnité de solidarité nationale qui soit assuré ou non assuré est le dispositif de calamités agricoles, qui peut être enclenché. Pour les collectivités, vous m'avez interrogé là-dessus, la dotation de solidarité aux collectivités victime d'évènements climatiques, pour des dommages qui vont au-delà de 150.000 euros, et j'ai peur que pour certaines d'entre elles, notamment Aubenas, ce soit le cas. Et pour les entreprises, des reports de paiements ou d'échéances fiscales.

Nous sommes là, nous sommes à vos côtés, et nous souhaitons qu'on aille vite pour mettre en place la solidarité des assureurs, mais aussi la solidarité nationale, on sera au rendez-vous.